

En 1993-95 le Ministère de l'Environnement vendait les Pyrénées et l'ours pour 2.378.800 €
En 2013, il doit rendre des comptes et rattraper cette escroquerie
 B. Besche-Commenge ASPAP/ADDIP – 14 août 2013

De 1993 à 1995, une série de programmes LIFE-Europe va concerner directement les Pyrénées, LIFE étant l'instrument financier de l'UE pour l'environnement et la conservation de la nature. Tous sont rédigés de façon similaire et le 1^o d'entre eux (LIFE93 NAT/F/011805) explique pourquoi : « *Ce projet fait partie d'un programme à plusieurs bénéficiaires. C'est la raison pour laquelle les résumés sont les mêmes pour chaque sous projet.* »

En effet, les résumés de ces projets tels qu'ils sont disponibles ⁽¹⁾ commencent tous ainsi : « **Jusqu'à récemment encore zone isolée et inaccessible,** / *Until recently a remote and inaccessible area/ les Pyrénées sont un des derniers refuges en Europe pour quelques uns de nos mammifères et oiseaux les plus spectaculaires et menacés : l'ours brun, le bouquetin des Pyrénées, et le gypaète barbu.* »

En tout 10 projets basés sur cette même analyse des Pyrénées comme un lieu hors du temps, hors du monde, où l'empreinte de l'homme serait trop récente pour avoir transformé ce refuge quasi sauvage.

Insondable crétinerie alors que depuis 6000 ans les activités humaines, pastoralisme en tête, mais aussi métallurgie dès la fin du néolithique, exploitations forestières, ont fait de ce milieu tout sauf un milieu « naturel », encore moins sauvage. Pour la pastoralisme, Pedro Montserrat au Centre d'Étude Pyrénéenne de Jaca a montré depuis plus d'un demi siècle comment il a contribué à forger les paysages pyrénéens en y créant une biodiversité unique. Depuis, de nouvelles méthodes de recherche en archéologie des paysages sont venues confirmer ces conclusions en affinant les chronologies, les évolutions du milieu.

Mais présenter ainsi le massif pour ce qu'il n'est pas était un petit commerce qui rapportait gros, et pas plus en France qu'en Espagne (État central et communautés autonomes) les « responsables » politiques qui acceptèrent de tels programmes se gardèrent bien alors d'expliquer aux « indigènes » au nom de quelle image on vendait ainsi ce massif et eux-mêmes. Le tableau suivant fait le bilan comptable de ces marchands du temple :

Programme	Bénéficiaire	Contribution UE	Budget total
LIFE93NAT/F/011805	France ONCFS	824.500 €	1.099.335 €
LIFE93NAT/F/011804	France - Ministère Direction Nature et Paysages	2.013.900 €	2.685.200 €
LIFE93NAT/E/011801	Aragon	744.000 €	992.000 €
LIFE93NAT/E/011802	Catalogne	459.000 €	612.000 €
LIFE93NAT/E/011803	Navarre	360.000 €	480.000 €
LIFE95NAT/E/000624	Espagne	381.527 €	508.703 €
LIFE95NAT/E/001164	France - Ministère Direction Nature et Paysages	364.900 €	486.533 €
LIFE95NAT/E/001160	Aragon	848.186 €	1.103.915 €
LIFE95NAT/E/001159	Catalogne	524.662 €	699.549 €
LIFE95NAT/E/001162	Navarre	331.125 €	441.500 €
TOTAL dont		6.851.800 € 44.944.861 francs	9.108.735 € 59.749.384 francs
... France		3.203.300 € 21.012.271 francs	4.271.068 € 28.016.370 francs
... Espagne et Communautés autonomes		3.648.500 €	4.837.667 €

Comme par hasard, en France, la Direction de la Nature et des Paysages au Ministère de l'Environnement, est le plus gros bénéficiaire de cette supercherie, en tout 2.378.800 € de contribution UE,

(1) moteur de recherche sur le site <http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm>

15.603.905 francs, plus du tiers du total de ces contributions ! **Budget total avec l'apport français** indispensable pour que la subvention UE soit versée : 3.171.733 €, 20.805.204 francs, **en tenant compte de l'inflation : 3.171.733 € de 93 = 4.408.490 € de 2013 = 28.917.798 francs ce qui est énorme!!!** (cf. <http://mon-convertisseur.fr/calculateur-inflation-entre-deux-dates.php>)

Or, depuis juin 1992 le Directeur concerné était M. Gilbert Simon, grand spécialiste en escroquerie à propos d'ours et de Pyrénées.

L'année précédente, encore simple Conseiller technique au Ministère, alors qu'il connaissait l'opposition pyrénéenne à toute réintroduction des ours, il décida de la cacher à l'Europe en faisant croire l'inverse à partir d'« *une petite structure bâtie pour l'occasion permettant ainsi au projet d'être moins parisien /.../ pendant que le projet « lourd » de réintroduction évoqué par ailleurs continuerait d'être discuté* » (Note pour M. le Directeur de Cabinet du 28-01-1991). Ce sera l'ADET – Pays de l'Ours, créée au cours de cette année 1991.

Dans les mois et années suivants l'Administration régionale de l'Environnement (DIREN) et l'antenne locale de l'ONCFS, continuèrent à informer le Ministère et son Conseiller de cette opposition en soulignant que l'ADET ne représentait qu'elle même et surtout pas l'avis général. Mais M. Simon avait décroché le jackpot européen sous ses deux versions : « *récemment encore zone isolée et inaccessible* » pour l'ensemble du massif, et dans la zone où les ours seraient importés cette « *petite structure moins parisienne* », alors censée regrouper les quelques indigènes qui, depuis peu donc, avaient eu la curieuse idée de venir peupler cet isolat inaccessible.

Parfaite cohérence du stratagème, mais parfaite stupidité aussi.

Parce que cette image fautive de la réalité explosa quand, justement, elle fut confrontée à la réalité. Les Pyrénées n'étaient pas du tout cette image qui rapportait si gros. Et en 1996, un autre programme LIFE, LIFE96 NAT/F/004794, programme non abouti, remettait les pendules à l'heure : : « **la réintroduction de 3 ours supplémentaires a été abandonnée suite à une enquête d'opinion auprès des représentants locaux et des parties prenantes.** » Ce qu'en 2011 un bilan de l'ensemble des programmes Natura 2000/LIFE-Europe consacrés aux mammifères résume ainsi : juste après les réintroductions de 1996, « *un second plan de réintroduction a été annulé à cause de l'opposition des populations locales* » ⁽²⁾.

En juin 2013 encore , confirmation de ce refus européen de réintroduire parce que les Pyrénéens ne sont pas d'accord : « *Une forte opposition locale peut signifier que des projets de nouveaux lâchers risquent de ne pas obtenir le feu vert. Le gouvernement français compte plutôt atteindre la viabilité à travers la reproduction des ours existants. Cependant, des problèmes liés à la consanguinité peuvent se produire si aucun autre ours n'est introduit. La population pyrénéenne d'ours bruns reste donc menacée, et seul un changement important dans les attitudes locales à la présence de l'ours dans les Pyrénées peut la sauver.* » ⁽³⁾

C'est bien parce qu'un tel changement n'est pas à l'ordre du jour que l'UE, ce même mois de juin 2013, n'a pas donné « *le feu vert* » à un projet hispano-catalan lors même qu'il reposait sur ce risque de consanguinité.

Sans les supercherries méprisantes pour les Pyrénéens, construites et acceptées par le Ministère de l'Environnement et l'ONCFS dans les années 90, l'Europe n'aurait pas davantage importé alors d'ours slovènes qu'elle ne l'a fait depuis et pour les mêmes raisons : non, les Pyrénées ne sont pas un désert peuplé depuis peu, et oui, les Pyrénéens s'opposent à ces importations.

Il revient au Ministère aujourd'hui, comme au Président de la République qui, constitutionnellement, assure « *le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État* », d'assumer les suites de ces escroqueries. Il n'y a qu'une façon de le faire : revenir à ce que serait la situation sans ces mensonges et mépris à la base de tous ces programmes LIFE, enlever les ours, les placer en un lieu où ils ne nuiront à personne.

L'inverse serait faire de mensonge et mépris le fonctionnement normal de la gouvernance dans un pays où le bas peuple n'aurait alors qu'un droit : tout accepter, même cela, courber l'échine, mais continuer bien sûr « *démocratiquement* » à voter ... pendant qu'on le vendrait à l'UE pour quelques millions d'euros.

⁽²⁾ LIFE and European Mammals: Improving their conservation status, © European Union, 2011 – p. 42

⁽³⁾ LIFE and human coexistence with large carnivores, European Commission and the Environment Directorate-General, © European Union, 2013 – pp. 14-16

<http://ec.europa.eu/environment/life/publications/lifepublications/lifefocus/documents/carnivores.pdf>